



Club des Enseignants et des Chercheurs en
Electronique, Electrotechnique et Automatique
Electronique and Information Engineering

Soutenu par le :



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PHOENIX
CONTACT**
INSPIRING INNOVATIONS



FESTO

11^{ème} EDITION

Concours national du club EEA « Mon projet en 5 minutes »

Edition 2026 – Finale à Bry-sur-Marne

Ce règlement devra être signé et transféré auprès de Pascale MARANGE et Pascal VRIGNAT par le chef de projet et l'enseignant référent de l'équipe engagée.

PRESENTATION GENERALE

Dans le cadre de ses activités d'animations, le Club EEA propose un concours national destiné à l'ensemble des établissements académiques.

Ce concours a pour vocation de valoriser et récompenser des projets étudiants dans les domaines de « l'Électronique », « l'Électrotechnique », « l'Automatique », du « Signal et de l'Image » et du « Génie Industriel ». Ce projet peut faire l'objet d'un projet appartenant au cursus suivi ou d'une initiative hors formation initiale.

Le concours « Mon projet en 5 minutes » permet à des étudiants de tout niveau de présenter un projet, une Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAé), un stage effectué durant leur cursus à travers une vidéo. Pour cela, deux catégories sont définies : Catégorie « Bac+1 à Bac+3 » et Catégorie « Bac+4 à Bac+5 ».

Ce concours est organisé en plusieurs temps :

- une sélection préalable des vidéos réceptionnées accompagnées de 2 pages introductives de la formation et du projet proposé.
- une finale nationale où les projets finalistes retenus sont présentés oralement devant un jury.

Ce concours offre l'occasion aux participants de présenter leurs travaux à la communauté et également de promouvoir leur formation.

DATES A RETENIR

- | | |
|---|--------------------------|
| • Ouverture du concours | 13 novembre 2025 |
| • Pré-inscription (envoi du descriptif) | 30 janvier 2026 |
| • Réception des vidéos | 4 mai 2026 |
| • Notification des finalistes retenus | 15 mai 2026 |
| • Finale à Bry-sur-Marne et restitution du concours | lundi 8 juin 2026 |

PRIX/RECOMPENSES

Le Club EEA récompensera lors de la finale nationale le meilleur projet/vidéo par un prix d'une valeur de 1000 euros par catégories.

ENGAGEMENTS

L'engagement au concours est gratuit. L'établissement engageant une équipe autorise le Club EEA à diffuser les vidéos proposées comme bon lui semble. Par ailleurs, seules les équipes ayant un représentant lors de la phase finale pourront recevoir un prix.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Avoir réalisé ce projet en tant qu'étudiant ;
- Avoir ou être inscrit dans un diplôme d'une des 2 catégories : « BAC +1 à BAC +3 » ou « BAC +4 à BAC +5 et plus »
- Valider la participation par un enseignant référent ;
- Respecter les différentes dates de livrables ;
- Pour les finalistes, avoir un représentant de l'équipe présent lors de la remise des prix ;
- Avoir réaliser le projet étudiant durant l'année 2025-2026 mais également sur l'année 2024-2025.

REGLEMENTS

ART 1 - OBJET

Le concours « Mon projet en 5 minutes » a pour objet trois livrables :

- la réalisation d'une vidéo de 5 minutes présentant un projet en relation avec les domaines de l'automatique, l'automatisme, l'informatique industrielle, la productique, la robotique, l'électronique, l'énergie électrique, le traitement du signal et de l'image, le génie industriel. Cette vidéo doit mettre en avant la démarche et le travail effectués par des étudiants. Ce projet peut faire l'objet d'un projet appartenant au cursus suivi ou d'une initiative hors formation initiale.
- La description de la formation, du projet et de son management dans un document de 2 pages
- La décence du projet et de son management durant une présentation devant un jury constitué d'universitaires et d'industriels du domaine de l'EEA.

ART 2 - PARTICIPANTS

Ce concours est ouvert aux étudiants de BTS, de classes préparatoires, des IUT, des Facultés des sciences et Grandes Ecoles francophones et de manière générale aux étudiants suivant des études supérieures à caractère scientifique et/ou technologique.

ART 3 - PHASES DU CONCOURS

Le concours fait l'objet d'une phase d'inscription, d'une phase de réalisation, d'une phase de sélection, d'une phase de présentation des projets finalistes et d'une phase de restitution.

ART 4 - EQUIPE ET RESPONSABILITES

Les candidats forment une équipe comprenant un chef de projet étudiant et un référent enseignant (correspondant avec le Comité d'Organisation du concours) du début jusqu'à la fin du concours. La composition de l'équipe pourra cependant évoluer en nombre pendant toute la durée du concours. L'enseignant référent assurera le respect du règlement du concours par l'équipe. Le non-respect du règlement pourra conduire à une disqualification de l'équipe complète.

Un même établissement pourra inscrire plusieurs équipes à la condition que chacune ait son propre chef de projet étudiant.

ART 5 - PHASE D'INSCRIPTION ET DE REALISATION

1. La pré-inscription des équipes sera effectuée en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site du Club EEA avant le **30 janvier 2026**, au lien suivant :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfzRAu6IOqKgktAqYKS wHgDV-e0bi74SvEVfk7dHFQHvvu1lg/viewform?usp=header>
2. Chaque équipe devra envoyer, **avant le 04 Mai 2026**, au lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdSJGWPCXUdBgHEX3Kco_bV JZ_dhTvLkoYjjGGYhcwjBhvz3Q/viewform?usp=header un **descriptif de 2 pages** de la formation suivie et du projet proposé. Le descriptif devra être envoyé au format .pdf.
 - le **règlement signé** par l'enseignant encadrant et le chef de projet.
 - une **vidéo de 5 minutes** du projet réalisé (ou un lien de téléchargement) Le format de la vidéo pourra être en .avi, .mp4 ou .wmv.Sans ces trois éléments, l'inscription sera considérée caduque et non recevable.
3. Les vidéos proposées devront répondre aux exigences de droits d'auteur. Toutes insertions d'image, de photo et de séquence musicale soumises à droit d'auteur devront présenter les attestations d'utilisation obligatoire. Tous éléments insérés dans la vidéo pouvant porter à des discriminations négatives (institutions, citoyenneté) excluront l'équipe du concours. L'usage d'outils d'IA pour générer des éléments dans la vidéo pourra être utilisé. Cependant, la vidéo proposée pour le concours et utilisant des outils d'IA ne devra pas excéder 20% du temps global (5 minutes). Au-delà de ce pourcentage maximal, la vidéo sera rejetée par l'organisation du concours. L'usage d'outils d'IA dans la vidéo devra officiellement être signalé dans un bandeau final de cette dernière. L'utilisation de l'IA devra être décrite lors du dépôt de la vidéo.
4. Les différents supports déposés notamment la vidéo seront placés sur la chaîne Youtube :
<https://www.youtube.com/channel/UCX1YDCI3MRAof21qBCc9A8A>
Les auteurs s'engagent à ne pas limiter cet accès (propriété intellectuelle).

ART 6 - PHASE DE SELECTION

A la réception des propositions, le jury composé d'industriels et d'universitaires se concertera pour l'évaluation et la sélection des projets finalistes. Ce jury est libre du choix du nombre de finalistes.

Une notification de sélection ou de non-sélection sera retournée à chaque participant au plus tard 15 jours avant la finale.

ART 7 – PHASE DE PRESENTATION DES PROJETS FINALISTES

Les projets sélectionnés devront être présentés devant jury composé d'industriels et d'universitaires, lors d'une grande finale pendant la semaine du 10 juin 2024 (PARIS). Afin d'être aussi convainquant que possible lors de la finale, un accompagnement par un industriel (membre du jury) vous sera proposé. Une fois sélectionné, il pourra alors vous accompagner si vous le souhaitez avant l'échéance finale.

Chaque équipe disposera alors de **15 minutes** pour présenter oralement son travail sous format .ppt ou .pdf avant de diffuser leur vidéo au jury. A la suite de cette présentation, chaque équipe répondra aux questions du jury.

L'ordre de passage de chaque équipe sera précisé auparavant selon un tirage aléatoire. Il incombe aux organisateurs de fournir le matériel informatique adéquat à cette phase.

Lors de cette phase, le Club EEA prendra à sa charge les repas de midi pour le tuteur et 3 étudiants.

ART 8 - PHASE DE RESTITUTION

A l'issue de la présentation des projets finalistes, le jury se réunira pour établir un classement du concours. Il annoncera alors les résultats publiquement le jour même aux candidats. L'ensemble des finalistes présents recevra une récompense. L'équipe ayant gagné le concours se verra décerner le diplôme du meilleur projet par la présidente du club EEA (ou son représentant). Les récompenses s'élèvent à 2000 euros, ainsi que des goodies offerts par les différents partenaires.

CRITERES D'EVALUATION

Pour les équipes éligibles, les critères suivants seront utilisés pour sélectionner les projets pour la phase finale :

- Pour la vidéo de 5 minutes
 - Fond : présentation du sujet du projet, de la solution proposée, de la démarche de projet mise en place
 - Forme : respect du temps, qualité du scénario, qualité de la vidéo, vulgarisation, originalité
- Pour le descriptif :
 - Fond : présentation du projet et son management, présentation de l'équipe
 - Forme : qualité rédactionnelle

Lors de la phase de présentation des projets, le jury prendra en compte les critères suivants :

- Pour la présentation :

- Fond : présentation du sujet du projet, de la solution proposée, de la démarche de projet mise en place, des compétences acquises lors du projet
 - Forme : qualité des supports, qualité de l'oral
- Pour les réponses aux questions :
 - Pertinence et qualité de l'argumentation
 - Dynamisme et aisance des étudiants

Le classement des projets se fera sur la base des évaluations obtenues lors de la phase de sélection et celles obtenues lors de la présentation.

Le jury pour cette 11^{ème} édition est composé comme suit et peut se prononcer si au moins cinq membres sont présents :

- Présidente/Président du club EEA : Président du jury,
- Président de la commission enseignant : Vice-président du jury,
- Secrétaire de la commission enseignant : Assesseur,
- Deux organisateurs du concours.
- Quatre présidents de section (Automatique, Electronique, Electrotechnique, Signal et image)
- Plus de deux représentants du monde industriel

Des invités peuvent être ajoutés par la présidence du club EEA.

Mention par le chef de projet étudiant et l'enseignant référant (Lu et approuvé, date et signature)

Affiche

11^{ème} Edition



Concours National 'MON PROJET EN 5 MINUTES'

Venez me défier !

Sophia BOUDERBANE

Championne d'Europe
de karaté (kumite)

Ingénieure INSA Lyon
Section Sport Études
Spécialisation Génie Industriel
Conférencière

BAC +1
à
BAC +5
Dotation
2000€

Les dates à retenir

13 Nov : Ouverture du concours

jusqu'au **30 Janv** : Pré-inscription

4 Mai : Dépôt des vidéos & fiche projet

15 Mai : Sélection des finalistes

8 Juin : Finale chez FESTO



Club des Enseignants et des Chercheurs en
Electronique, Electrotechnique et Automatique
Electronique and Information Engineering

Soutenu par le :

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PHENIX
CONTACT
INSPIRING INNOVATIONS

FESTO

<https://clubeea.com/concours-mon-projet-en-5-minutes/>
Chaine YouTube : <https://www.youtube.com/@clubeea2580>



Contacts :
pascale.marange@univ-lorraine.fr
pascal.vrignat@univ-orleans.fr



Credit photo: Eric Bosgraud

© Club EEA - 2020 - Pascale Vignat & Pascale Marange - Mon Projet en 5 Minutes